Gaz de schiste : la fracturation hydraulique restera interdite

Le Conseil constitutionnel a adressé hier une fin de non-recevoir aux industriels intéressés par les gaz et pétrole de schiste en France. Les anti saluent cette décision, mais les pétroliers ne désarment pas

Le Conseil Constitutionnel a validé hier la loi qui interdit l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste par la technique de la fracturation hydraulique en France, confortant les défenseurs de l'environnement face au lobby pétrolier.

La société américaine Schuepbach Energy, à l'origine de cette procédure par le biais d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC), avait attaqué cette loi.

Les « Sages » invoquent la protection de l'environnement pour justifier leur décision de valider ce texte adopté en juillet 2011 par l'ancienne majorité, rejetant la plupart des critiques mises en avant par la société américaine.

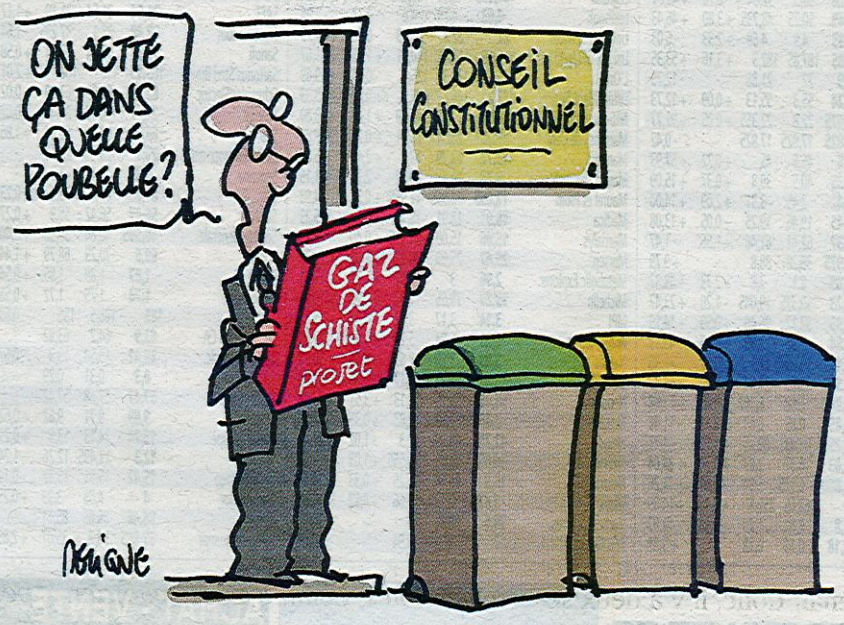

La loi est « maintenant incontestable »

« Le législateur a poursuivi un but d'intérêt général de protection de l'environnement », peut-on lire dans un communiqué du Conseil constitutionnel à propos du grief développé par Schuepbach sur l'atteinte à la liberté d'entreprendre.

Cette loi avait en effet abrogé plusieurs permis d'exploration, qui resteront donc invalidés.

La fracturation hydraulique des roches pour libérer les gaz de schiste, largement utilisée aux États-Unis, fait appel à d'importantes quantités d'eau et de produits chimiques.

François Hollande s'est félicité de cette décision qui clôture un débat houleux, y compris au sein de la majorité. *« Cette loi a été plusieurs fois contestée, elle est maintenant incontestable »*, a déclaré le président en marge d'un déplacement à Nanterre, rappelant toutefois que la loi n'interdisait pas la recherche dans d'autres domaines.

Le ministre de l'Énergie et de l'Écologie, Philippe Martin, a salué une victoire juridique, écologique et politique. *« Les gaz de schiste sont des énergies fossiles. Quelle que soit la technique d'extraction, les brûler c'est davantage de gaz à effet de serre, davantage de réchauffement climatique. »*

Il s'agit aussi d'une victoire pour les alliés écologistes du gouvernement, qui ont plusieurs fois exprimé leurs désaccords sur de récents arbitrages, comme sur la question du diesel, certains ayant même menacé de quitter l'exécutif.

L'exploration de ces gaz a suscité des remous au sein du gouvernement et Jean-Marc Ayrault a dû rappeler à l'ordre le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg, partisan de la recherche d'un *« gaz de schiste écologique »*.

L'exemple des États-Unis, où le gaz de schiste a dopé la compétitivité de l'économie en réduisant le prix de l'énergie, est souvent utilisé en Europe par les partisans de son exploitation, même si aucune étude n'a été réalisée à ce jour sur l'existence de ressources importantes en France.

Les pétroliers plaident pour l'expérimentation

Le président de l'Union des industries pétrolières Jean-Louis Schilansky a appelé à une application totale de la loi du 13 juillet 2011, qui crée une commission d'évaluation des techniques d'exploration d'hydrocarbures. *« Nous disons simplement qu'il faut appliquer toute la loi maintenant qu'elle est validée, et en particulier mettre en place la commission chargée de définir les conditions d'une expérimentation sous contrôle des pouvoirs publics »*, a-t-il dit.

La loi prévoit la création d'un « gendarme de la recherche », représentant l'ensemble de la société civile et chargé de piloter les travaux sur les hydrocarbures conventionnels et non-conventionnels. Cette commission n'est toujours pas en activité, un seul membre sur 22 ayant été nommé à ce jour.

Une « grande escroquerie » ?

Dans un article du *Monde diplomatique* [1] intitulé « Gaz de schiste, la grande escroquerie », Nafeez Mosaddeq Ahmed, directeur de l'Institute for Policy Research and Development de Brighton (Royaume-Uni), fait observer qu'aux Etats-Unis, *« le dilemme relatif à l'exploitation des gaz et pétrole de schiste n'a tourmenté ni les industriels ni les pouvoirs publics »*.

« En moins d'une décennie, ces nouvelles ressources auraient aiguillé l'Amérique sur les rails de la croissance, dopé l'emploi, rétabli la compétitivité. Et si cette « révolution » n'était qu'une bulle spéculative sur le point d'éclater ? », s'interroge l'auteur qui cite plusieurs analystes, spécialistes de la finance et des industriels dont le P.-D.G. de la puissante Exxon-Mobil, Rex Tillerson, dont le discours laisse songeur : *« On est tous en train d'y laisser notre chemise. On ne gagne plus d'argent. Tout est dans le rouge »*.

1. www.mondediplomatique.fr

CORSE MATIN 18/10/2013